

*« La vision de l'Union africaine tend vers une Afrique intégrée, prospère et en paix, gérée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale*

*Agenda 2063 de l'Union africaine*



# Avant-propos, Union africaine



L'Agenda 2063 identifie la vision du chemin à emprunter vers l'intégration de l'Afrique au cours des 50 prochaines années. Le Programme minimum d'intégration de la Commission de l'Union africaine et le premier Plan d'action décennal définissent les étapes spécifiques nécessaires à sa mise en place. Les grandes priorités du Plan sont avant tout l'intégration du commerce et des marchés, la libre circulation des personnes et le développement des infrastructures.

Le développement du commerce et de l'économie sont des éléments fondamentaux pour la réussite de l'Agenda 2063 et de l'intégration régionale, car ils contribueront à transformer l'économie et à stimuler la croissance. Il est donc important de mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation des progrès accomplis sur tout le continent, en particulier dans le cadre du premier plan décennal de mise en œuvre. À cet égard, l'indice d'intégration régionale fera beaucoup pour transformer la façon dont nous agissons, en institutionnalisant une mentalité axée sur les résultats pour la mise en œuvre du programme de développement de l'Afrique.

Une intégration régionale plus profonde garantit un accès à des marchés plus vastes, ainsi que la définition de l'industrialisation et de la productivité dans le cadre des chaînes de valeur. Ceci se traduit par une meilleure mobilité des talents grâce à une politique d'attribution de visas plus ouverte. Les investissements dans les infrastructures permettent d'éviter la saturation des couloirs commerciaux régionaux et de faciliter les échanges en réduisant les délais et les coûts. La stabilisation des perspectives économiques garantit aussi l'augmentation des investissements étrangers.

Le continent doit ainsi accélérer son rythme, améliorer ses performances, et évaluer les modalités à adopter et les mesures à prendre. C'est à ce niveau qu'intervient l'indice d'intégration régionale en Afrique. Suite aux demandes exprimées en faveur d'un suivi et d'une évaluation de l'intégration lors de la Conférence des ministres de l'UA-CEA et de la Conférence des ministres africains en charge de l'intégration, une plateforme de collecte de données a été mise en place.

Grâce à la mise en œuvre de l'indice, la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et la Commission économique pour l'Afrique rendent plus accessibles les objectifs d'intégration du continent. Des progrès notables ont été observés dans le cas de 28 pays des huit communautés économiques régionales, qui ont affiché les meilleures performances. Mais malgré ces résultats encourageants, les scores moyens obtenus en matière d'intégration restent dans la moitié inférieure de l'échelle. Le moment est donc venu pour l'Afrique de tirer des enseignements et d'intensifier encore ses efforts d'intégration régionale.



**Erastus Mwencha**

Vice-Président de la Commission de l'Union africaine

*« La vision du Groupe de la Banque porte sur la construction d'un continent stable, intégré et prospère regroupant des pays compétitifs, diversifiés, dotés d'une économie durable et pleinement actifs dans le cadre des échanges et des investissements mondiaux ».*

*Politique et stratégie d'intégration régionale (PSIR)  
2014-2023 du Groupe de la Banque*



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DEVELOPPEMENT

# Avant-propos, Banque africaine de développement



L'intégration est au cœur de l'avenir de l'Afrique. Cet avenir sera forgé par 1,1 milliard de citoyens et une population jeune grandissante. C'est un avenir d'opportunités sur un marché de 54 pays, ce sont des consommateurs au pouvoir d'achat accru, dans une Afrique ouverte au commerce avec le reste du monde et concurrentielle dans le domaine des biens et des services à plus haute valeur ajoutée.

« Intégrer l'Afrique », « industrialiser l'Afrique », « éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie », « nourrir l'Afrique » et « améliorer la qualité de vie des populations africaines », sont les cinq grandes priorités stratégiques de la Banque en vue de transformer le continent au cours des dix prochaines années. Notre

Stratégie et politique d'intégration régionale (2014-2023) fournit le cadre propice à la réalisation de ces objectifs, du développement d'infrastructures régionales de haute qualité à l'accélération de l'industrialisation et du commerce et au renforcement des capacités essentielles au niveau national et régional.

La transformation de l'Afrique implique la nécessité de disposer de données et d'informations appropriées. Alors qu'il inaugure cette année sa première édition, l'indice d'intégration régionale en Afrique a pour ambition de combler le manque de connaissances sur l'intégration régionale. Il s'agit d'un outil dynamique et évolutif qui permet de suivre les performances des huit communautés économiques régionales (CER) du continent, et des pays appartenant à chaque CER, en termes d'intégration régionale de façon globale et par priorité stratégique. L'indice présente les meilleures performances et pointe les domaines à améliorer pour accélérer les progrès.

Les observations de l'indice font apparaître que chaque CER et chaque pays affichent des scores plus élevés que la moyenne sur au moins une priorité stratégique d'intégration. Ce sont là des fondations à partir desquelles chaque région peut consolider sa position et partager les enseignements et les acquis dans le but d'encourager des réformes plus profondes des politiques sur l'ensemble du continent.

Catalyseur du changement, l'indice permettra de renforcer les arguments en faveur d'une Afrique plus compétitive. Une Afrique mieux connectée, que ce soit au niveau des populations, des réseaux routiers ou des télécommunications, bénéficiant de flux commerciaux intra-africains mieux ancrés et d'un niveau de productivité accru. À terme, nous serons ainsi en mesure d'améliorer la qualité de la vie de tous les Africains et des générations futures.



**Stefan Nalletamby**

Vice Président p.i.,  
Infrastructure, secteur privé and Intégration régionale  
Banque africaine de développement

*« Les Africains doivent se mettre en quête d'une croissance principalement ancrée sur leurs priorités et capable d'impulser une transformation structurelle.*

*L'intégration régionale est une stratégie déterminante du développement ».*

*Commission économique pour l'Afrique ;  
[www.uneca.org](http://www.uneca.org).*



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique

# *Avant-propos, Commission économique pour l'Afrique*



Avoir la possibilité de mesurer le niveau d'intégration régionale est de prime importance pour le développement de l'Afrique, que ce soit dans le domaine du commerce, des infrastructures, de la production, de la mobilité des talents ou des investissements. Néanmoins, la progression de l'intégration sur l'ensemble du continent demeure difficile à juger et à évaluer par rapport aux objectifs et aux plans établis. Une surveillance des évolutions sur le terrain, région par région, grâce à un suivi des flux de marchandises, de produits et de personnes, se révèle aussi importante que l'examen en profondeur des cadres et des accords politiques.

La Commission économique pour l'Afrique travaille pour façonner les perspectives de transformation et de croissance de l'Afrique en promouvant la prospérité aux niveaux régional et sous-régional. Notre première priorité est la promotion de politiques et de programmes qui renforcent le processus de coopération et d'intégration économiques, en application du Traité d'Abuja instituant la Communauté économique africaine et de l'Acte constitutif de l'Union africaine et, il va sans dire, de l'Agenda 2063.

Grâce à notre partenariat avec la Banque africaine de développement et la Commission de l'Union africaine, nous avons créé un outil novateur de mesure de l'intégration régionale : l'indice d'intégration régionale de l'Afrique. Cet indice est à la fois un exercice de mesure et une invitation à l'action. Il est conçu pour tous ceux pour qui les perspectives de l'Afrique ont un intérêt : les décideurs régionaux et nationaux, les législateurs, les chercheurs, les dirigeants d'entreprise, les représentants de la société civile, les partenaires de développement, les médias et le grand public.

L'indice est une source indépendante de données qualitatives sur l'intégration régionale permettant d'évaluer le niveau d'intégration de chaque Communauté économique régionale et de ses pays membres. Il permet d'en identifier les forces et les faiblesses précises grâce à une ventilation de l'intégration régionale au travers de cinq dimensions, et aussi d'en suivre la progression et les évolutions dans le temps.

Les observations sur l'indice ont dévoilé que les scores moyens les plus élevés concernent l'intégration commerciale, une priorité de longue date pour l'ensemble des régions. Ceci est de bon augure pour la Zone continentale de libre échange dont les négociations sont à présent en cours. Les scores régionaux moyens les moins élevés concernent l'intégration financière et macroéconomique, domaines dans lesquels les progrès se révèlent les plus lents actuellement.

L'indice permet ainsi d'identifier les secteurs où il est impératif de trouver des solutions si l'on veut donner corps aux différentes priorités du développement régional et sous-régional et, partant, construire une Afrique véritablement intégrée.



**Abdalla Hamdok**

Secrétaire exécutif adjoint et Économiste en chef  
de la Commission économique pour l'Afrique